



# CONSEIL DE JURIDICTION



**L'ENVIRONNEMENT**  
**5 JUIN 2023**



PRÉSENTATION

CONSEIL DE  
JURIDICTION

PROPOS LIMINAIRES

**M. Martin GUTTON**

Directeur général de l'Agence de l'Eau  
Loire-Bretagne

**M. Jean-Noël RIEFFEL**

Directeur régional de l'Office Français  
de la Biodiversité

**Mme Anne-Lise COLLOMP**

Présidente de chambre  
à la cour d'appel d'Orléans

STATISTIQUES ET INDICATEURS POUR LA RÉGION CENTRE-VAL  
DE LOIRE ET LE RESSORT DE LA COUR D'APPEL

12,5 Ha  
artificialisés  
chaque jour

60% des variétés végétales  
locales et 20% des races  
animales locales ont un  
niveau de menace haut

8,3% du territoire régional  
est couvert par un  
inventaire de la biodiversité

30% des milieux  
naturels  
menacés

Les 4 secteurs d'activité les plus émetteurs de gaz à effet  
de serre sur le territoire de la région Centre-Val de Loire  
Transport routiers ; Agriculture ; Résidentiel ; Industriel

Institution d'un pôle  
régional spécialisé en  
matière environnemental  
au tribunal judiciaire de  
Tours en 2022

Mise en place de 3  
comités opérationnels  
départementaux de lutte  
contre la criminalité  
environnementale

4 magistrats du ministère  
public désignés  
« référent environnement »



**PROGRAMME**



**CONSEIL DE  
JURIDICTION**



14h15 - Table ronde n°1  
« GESTION DE  
L'ÉCO-RESPONSABILITÉ »



14h55 - Table ronde n°2  
« JUSTICE PÉNALE  
ENVIRONNEMENTALE »



16h00 - Table ronde n°3  
« JUSTICE CIVILE  
ENVIRONNEMENTALE »



17h10 – CONCLUSION

TABLE RONDE N° 1  
GESTION DE L'ÉCO-  
RESPONSABILITÉ PAR LE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

40 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

## MODÉRATEUR

Monsieur Thibaud DUVERGER, technicien  
immobilier à la cour d'appel d'Orléans

Direction régionale des finances publiques Centre-Val de Loire, Direction de l'immobilier de l'État  
**M. Olivier DE SORAS** – Responsable régional de la politique immobilière de l'État (RPIE)

Ministère de la Justice, secrétariat général, délégation interrégionale Grand-Centre  
**M. Hamidane ASSILA** – Chef du département immobilier

Institut français pour la performance du bâtiment (IFPB)  
**Mme Nathalie LERDERMAN** – Responsable de programmes CUBE

# INTRODUCTION TABLE N°1

3 piliers de la transition énergétique :

- Le changement des modes de production
- L'efficacité énergétique
- La sobriété

## RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les 4 secteurs d'activité les plus émetteurs de gaz à effet de serre sur le territoire de la région Centre-Val de Loire

## DIMINUER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

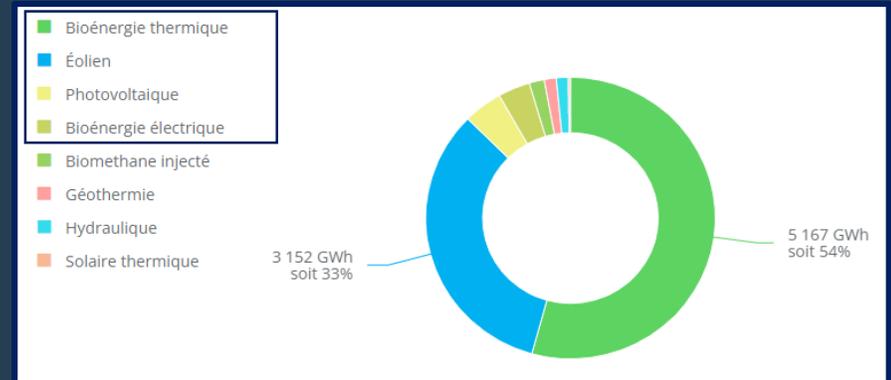
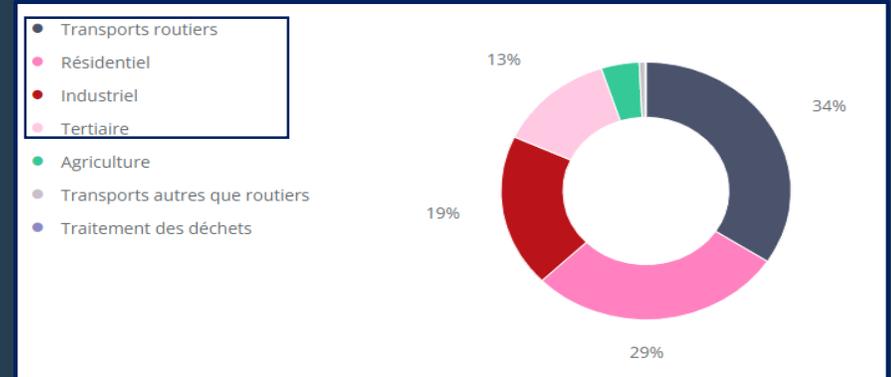
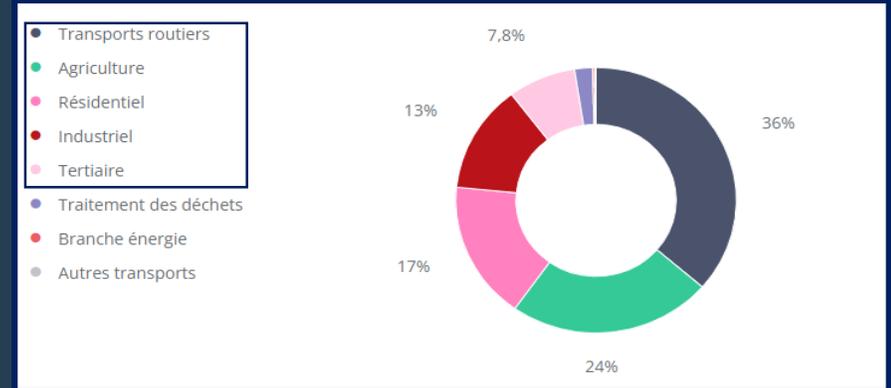
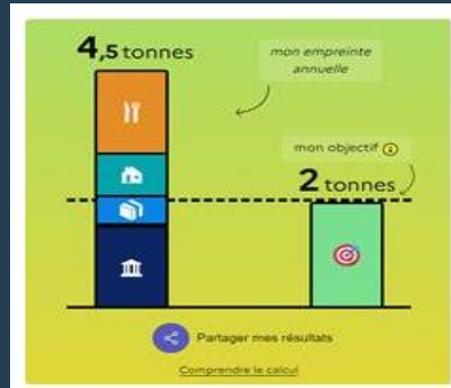
Les 4 secteurs d'activité les plus consommateurs d'énergie sur le territoire de la région Centre-Val de Loire

## AUGMENTER LA PART DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

Les 4 technologies de production d'énergie renouvelable les plus présentes sur le territoire de la région Centre-Val de Loire

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Un français émet en moyenne environ **10 tonnes** équivalent CO<sub>2</sub> par an.  
L'objectif serait de **2 tonnes** équivalent CO<sub>2</sub> par an.



\*(source ODACE – 2018)

TABLE RONDE N° 1  
GESTION DE L'ÉCO-  
RESPONSABILITÉ PAR LE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

40 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

## MODÉRATEUR

Monsieur Thibaud DUVERGER, technicien  
immobilier à la cour d'appel d'Orléans

Direction régionale des finances publiques Centre-Val de Loire, Direction de l'immobilier de l'État

**M. Olivier De SORAS** – Responsable régional de la politique immobilière de l'État (RPIE)

Ministère de la Justice, secrétariat général, délégation interrégionale Grand-Centre

**M. Hamidane ASSILA** – Chef du département immobilier

Institut français pour la performance du bâtiment (IFPB)

**Mme Nathalie LEDERMAN** – Responsable de programmes CUBE



# Conseil de juridiction

COUR D'APPEL D'ORLÉANS

05/06/2023

---

Retrouvez-nous sur  
[justice.gouv.fr](https://justice.gouv.fr)

# Sommaire

- 1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)**
2. Accompagnement du DI sur le DEET
3. Opérations « énergétiques » portées par le DI

# 1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)

## Présentation du dispositif - objectifs

Réduire progressivement la consommation énergétique du bâtiment de :

40% en 2030

50% en 2040

60% en 2050

- par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à **2010**

- mesurée en **énergie finale**, tout usage confondu (consommation disponible sur la facture)

**OU**

Atteindre par décennie une **consommation d'énergie seuil**, définie en fonction de la catégorie du bâtiment.

*Valeur absolue fixée pour chaque décennie en fonction de la catégorie du bâtiment et des meilleures techniques disponibles.*

»» Approche **pragmatique et simplifiée** sur la base des consommations réelles

# 1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)

## Présentation du dispositif – leviers d'action

- La performance **énergétique des bâtiments**
- L'installation d'**équipements performants** et de dispositifs de contrôle et de **gestion active** de ces équipements
- Les modalités d'**exploitation** des équipements
- L'**adaptation des locaux** à un usage économe en énergie
- Le comportement des **occupants**
- Etc.

# 1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)

## Présentation du dispositif – détermination des bâtiments assujettis

- Bâtiment d'une surface supérieur ou égale à 1 000 m<sup>2</sup> exclusivement alloué à un usage tertiaire ;
- Toutes parties d'un bâtiment à usage mixte qui hébergent des activités tertiaires et dont le cumul des surfaces est supérieur ou égal à 1000 m<sup>2</sup> ;
- **Tout ensemble de bâtiments situés sur une même unité foncière ou sur un même site dès lors que ces bâtiments hébergent des activités tertiaires sur une surface cumulée supérieure ou égale à 1 000 m<sup>2</sup>.**



**Une surface de bureau <1000m<sup>2</sup> peut être assujettie si elle est localisée dans un immeuble de bureaux. C'est le cas du TC de Tours rue Dennery.**

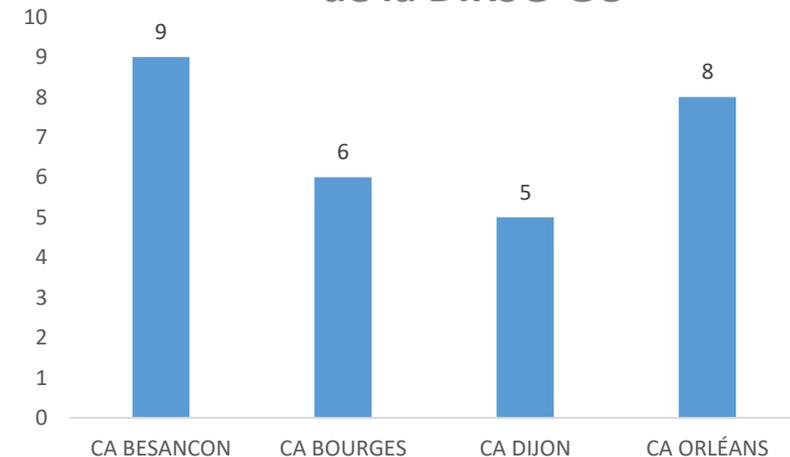
# 1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)

## Le DEET sur le ressort de la CA d'Orléans

### Liste des sites assujettis

Ville	Sites	SUB (m <sup>2</sup> )
Orléans	PALAIS JUSTICE ORLEANS	12877
Orléans	SAR	577
Blois	SITE 3 JURIDICTIONS BLOIS	1877
Blois	TGI BLOIS	3151
Montargis	PJ MONTARGIS	3415
Tours	TGI TOURS	6065
Tours	TC TOURS	830
Tours	ANNEXE PALAIS DE JUSTICE TOURS	539

### Nombre de sites assujettis par CA du ressort de la DIRSG-GC



# Sommaire

1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)
- 2. Accompagnement du DI sur le DEET**
3. Opérations portées par le DI

## 2. Accompagnement du DI sur le DEET

### Assistance à maîtrise d'ouvrage DEET - expérimentation sur l'ENG (Dijon)

#### Test de l'accompagnement proposé par l'UGAP et ALTEREA

1. Réalisation d'une étude de confort d'été et d'une simulation thermique dynamique (STD) pour comprendre le comportement thermique du bâtiment : **juin 2023**
2. Rendu de l'étude avec proposition de bouquets de travaux chiffrés permettant d'atteindre les objectifs du décret tertiaire : **septembre 2023**
3. Les résultats pourront servir de base pour le dialogue de gestion immobilier (DGI) de la **fin d'année 2023** qui définit la programmation des opérations d'investissement

En fonction de la qualité de la prestation rendue (délais, technicité, pertinence des bouquets de travaux proposés), le Département Immobilier pourra généraliser cet accompagnement à tous les services de son ressort en priorisant les EFA.

## 2. Accompagnement du DI sur le DEET

### Outils de Suivi des Fluides Interministériels (OSFI) – pilotage interrégional

- L'OSFI est un outil essentiel permettant de suivre et de faire remonter les consommations de « fluides » (électricité, chauffage, eau) de tous les bâtiments de l'État
- Il servira à mesurer l'atteinte des objectifs du décret tertiaire à horizon 2030, 2040 et 2050
- Le Département Immobilier assure le rôle d'administrateur et de référent technique à destination des services bénéficiaires de son ressort
- Les demandes d'habilitations à l'OSFI doivent être adressées au DI

# Sommaire

1. Le Décret Éco Énergie Tertiaire (DEET)
2. Accompagnement du DI sur le DEET
- 3. Opérations portées par le DI**

# 3. Opérations portées par le DI

## PJ d'Orléans – Remplacement des menuiseries – 2,12 M€

Objet de l'opération :

- Remplacement des menuiseries bois et aluminium existantes

Travaux concourants à l'atteinte des objectifs du DEET

- Les menuiseries nouvellement installées sont plus performantes thermiquement → Amélioration de l'isolation thermique de l'enveloppe du bâtiment
- L'étanchéité à l'air et à l'eau sera assurée → Amélioration du confort thermique des usagers

Etat d'avancement/calendrier :

- Démarrage des travaux : 12 avril 2021
- Démontage des fenêtres existantes au fur et à mesure de l'avancement de l'opération
- Installation des stores réalisée
- Levé des réserves en cours



# 3. Opérations portées par le DI

## PJ de Montargis – Amélioration énergétique et rénovation globale – 2 M€

### Objet de l'opération

- Amélioration thermique globale
- Rénovation du câblage
- Relogement du TPE dans le logement concierge
- Réfection des salles d'audience existante et création d'une salle d'audience à la place du TPE actuel
- Mise en accessibilité tous handicaps du site
- Transformation de l'ancienne bibliothèque en espace de travail
- Rénovation du parking
- Sureté

Travaux concourants à l'atteinte des objectifs du DEET (sera précisé en phase étude MOE)

### Etat d'avancement et planning

- Réalisation d'un audit énergétique en 2020 (ce dernier sera complété d'une Simulation Thermique Dynamique en phase étude)
- Consultation d'un programmiste : T2 2023
- Consultation MOE : fin 2023



# 3. Opérations portées par le DI

## PJ de Blois – Création d'un SAUJ et du pôle social – 1 M€

Objet de l'opération :

- Intégration du pôle social et création du SAUJ
- Aménagement des combles (4 bureaux pour 9 agents) + isolation thermique

Travaux concourants à l'atteinte des objectifs du DEET :

- Réalisation d'une Simulation Thermique Dynamique (STD)
- L'isolation des combles permettra de réduire la consommation énergétique du site. On considère en moyenne que 25 à 30% des déperditions énergétiques se font par le toit

Etat d'avancement/calendrier :

- Démarrage des travaux : Février 2023 pour 19 mois
- Installation de chantier faite
- Aménagement des combles en cours



# 3. Opérations portées par le DI

## PJ de Tours – Raccordement au réseau de chaleur urbain – 150 k€

Objet de l'opération :

- Connecter le PJ de Tours au réseau de chaleur urbain
- Démontez les deux chaudières gaz très vétustes et difficile d'entretien
- Désembouage complet de l'installation de chauffage
- Installation de 50 têtes thermostatique sur les radiateurs

Travaux concourants à l'atteinte des objectifs du DEET :

- Le remplacement de chaudières vétustes par un échangeur de chaleur à plaques du réseau de chaleur urbain devrait permettre d'augmenter l'efficacité du système et donc de réduire la consommation énergétique du bâtiment
- Le désembouage du réseau secondaire permet une meilleure diffusion de la chaleur dans le bâtiment et une amélioration du confort thermique
- Les têtes thermostatiques permettent à chaque utilisateurs de réguler le chauffage et améliore le confort thermique.

# 3. Opérations portées par le DI

## PJ de Tours – Travaux de remise aux normes et de rénovation – Phase 2

Travaux concourants à l'atteinte des objectifs du DEET :

- Raccordement au RCU et amélioration du circuit de chauffage (désembouage, têtes thermostatiques) : réalisé en avance de phase
- Rénovation des menuiseries extérieures
- Rénovation des verrières
- Réalisation des travaux préconisés par un audit énergétique (isolation des combles,...)

Etat d'avancement/calendrier :

- Raccordement au RCU et travaux sur le circuit de chauffage : septembre 2023
- Définition du programme de la phase 2 en cours
- Affermissement du programme : septembre 2023



Je vous remercie de votre attention

TABLE RONDE N° 1  
GESTION DE L'ÉCO-  
RESPONSABILITÉ PAR LE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

40 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

## MODÉRATEUR

Monsieur Thibaud DUVERGER, technicien  
immobilier à la cour d'appel d'Orléans

Direction régionale des finances publiques Centre-Val de Loire, Direction de l'immobilier de l'État

**M. Olivier De SORAS** – Responsable régional de la politique immobilière de l'État (RPIE)

Ministère de la Justice, secrétariat général, délégation interrégionale Grand-Centre

**M. Hamidane ASSILA** – Chef du département immobilier

Institut français pour la performance du bâtiment (IFPB)

**Mme Nathalie LEDERMAN** – Responsable de programmes CUBE

# Retour d'expérience du tribunal judiciaire de Bordeaux



TABLE RONDE N° 1  
GESTION DE L'ÉCO-  
RESPONSABILITÉ PAR LE  
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

40 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

## MODÉRATEUR

Monsieur Thibaud DUVERGER, technicien  
immobilier à la cour d'appel d'Orléans

Direction régionale des finances publiques Centre-Val de Loire, Direction de l'immobilier de l'État

**M. Olivier De SORAS** – Responsable régional de la politique immobilière de l'État (RPIE)

Ministère de la Justice, secrétariat général, délégation interrégionale Grand-Centre

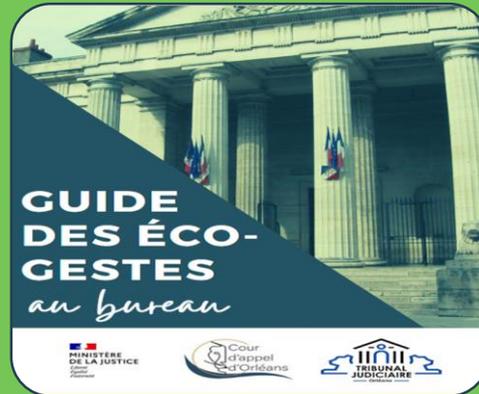
**M. Hamidane ASSILA** – Chef du département immobilier

Institut français pour la performance du bâtiment (IFPB)

**Mme Nathalie LEDERMAN** – Responsable de programmes CUBE

# CONCLUSION DE LA TABLE RONDE

## Un exemple : le palais de Justice d'Orléans et la création d'une « GREEN TEAM »



**METTRE EN ŒUVRE  
UNE CHARTE  
ENVIRONNEMENTALE  
POUR LE PALAIS DE  
JUSTICE D'ORLÉANS**

**SENSIBILISER AUX ÉCO  
GESTES**

**PARTICIPER À LA  
DÉMARCHE  
D'AMÉLIORATION  
ÉNERGÉTIQUE DES  
BÂTIMENTS**

**PROPOSER DES  
PROJETS EN LIEN AVEC  
L'ENVIRONNEMENT**



TABLE RONDE n°2

JUSTICE PÉNALE  
ENVIRONNEMENTALE

65 minutes

**CONSEIL DE  
JURIDICTION**

MODÉRATRICE

Madame Stéphanie CLEMENT-BORNET ,  
substitut du procureur de la République de Tours

**Office français de la biodiversité (OFB)**

M. Jean-Noël RIEFFEL – Directeur régional Centre-Val de Loire

**Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP)**

Général Sylvain NOYAU – Chef de l'OCLAESP

**Tribunal judiciaire de Montargis**

Mme Anne SAUVESTRE – Substitut du procureur de la République



# L'Office français de la biodiversité

CA-ORLEANS\_CONSEIL DE JURIDICTION  
"ENVIRONNEMENT"- 5 JUIN 2023

# Un nouvel établissement implanté en métropole et dans les outre-mer

- Créé le **1<sup>er</sup> janvier 2020** (loi n° 2019-773 du 24 juillet 2019)
- Tutelles du ministère de la **transition écologique et solidaire** et du ministère de **l'agriculture et de l'alimentation**



- **2 800 agents dont 1 700 IE**
- **Budget d'environ 430 millions euros**
- **5 sites nationaux et 1 siège social**
- **300 implantations**

# 5 missions pour protéger et reconquérir la biodiversité

- 1/ Expertise scientifique et technique
- 2/ Police de l'environnement
- 3/ Appui aux politiques publiques et aux acteurs
- 4/ La gestion d'espaces naturels protégés
- 5/ Mobiliser la société et favoriser l'engagement



# L'OFB en Centre-Val de Loire

- **115 agents**
- **Siège à Orléans : 4 services régionaux et coordination de bassin Loire-Bretagne**
- **6 services départementaux (12 à 17 IE)**
- **Autres directions (nationales) présentes dans la région :**
  - > Centre de formation du Bouchet (Dry)
  - > Unité sanitaire de la faune (Orléans)
  - > Brigades mobiles d'intervention (Orléans)
  - > Service police judiciaire et renseignement (Blois)



# Les enjeux environnementaux en région CVL



# Une région traversée par de grands cours d'eau stratégiques

Loire, Cher, Creuse... empruntés par des **poissons migrateurs à fort enjeux** (saumon, alose, anguille, lamproie)

⇒ contrôles braconnage

⇒ contrôles respect de la continuité écologique (L214-17 du CE)



# Un territoire agricole majeur

- Beauce, Champagne berrichonne

⇒contrôles arrêtés sécheresse pour préserver la ressource en eau

⇒Contrôles espèces protégées de plaine (busards)

⇒contrôles usages des produits phytopharmaceutiques (ZNT, pollinisateurs)



# La présence de nombreuses zones humides et massifs forestiers

- Forêt d'Orléans, Sologne, Brenne
- Un important refuge de biodiversité
- La présence d'espèces faunistiques et floristiques patrimoniales
  - ⇒ contrôles des usages (VTM, incendie)
  - ⇒ espaces et espèces protégés (APPB)
  - ⇒ travaux en zone humide
  - ⇒ police sanitaire (grippe aviaire)



# Une activité cynégétique importante

- Contrôles sécurité chasse (110 000 chasseurs)
- Enclos et parcs de chasse (Sologne) - engrillagement



# La police de l'environnement



# Un domaine de compétence étendu

## Commissionnement Eau et Nature

Domaine	Code
Eau et nature <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Eau et milieux aquatiques et marins</li><li>▪ Espaces naturels</li><li>▪ Espèces protégées et réglementées</li><li>▪ Chasse et pêche en eau douce</li><li>▪ Atteintes générales aux milieux et patrimoine naturels</li><li>▪ Prévention des risques naturels</li><li>▪ Protection du cadre de vie (publicité, enseignes, pré-enseignes...)</li></ul>	Code de l'environnement
Produits phytopharmaceutiques	Code rural et de la pêche maritime
Police sanitaire	Code rural et de la pêche maritime
Abandon d'ordures	Code pénal

# Les inspecteurs de l'environnement (IE)



- Des prérogatives judiciaires issues de lois spéciales
- Ne sont pas des officiers de police judiciaire (OPJ)
- Conduisent des enquêtes non coercitives

- Les prérogatives des inspecteurs de l'environnement :

- Rechercher et constater les infractions en tout lieu
- Recevoir les plaintes
- Vérifier les identités des mis en cause
- Procéder à l'audition des mis en cause et des témoins
- Procéder à des réquisitions judiciaires
- Etre requis
- Procéder à des perquisitions
- Procéder à des saisies judiciaires
- Placer, détruire ou faire détruire des scellés judiciaires
- Procéder à des prélèvements à des fins d'analyses ou essais
- Consigner des objets à des fins de vérification de conformité
- Procéder à l'interpellation de délinquants en flagrant délit
- Notifier des rappels à la loi
- Délivrer des convocations en justice

# Le déploiement à venir d'officiers judiciaires de l'environnement (OJE)

- Création de la fonction d'OPJ pour certains IE de l'OFB (article 28-3 CPP)
  - > **Possibilité de recourir à la coercition** (notamment garde-à-vue)
- Une **champ de compétence limité au code de l'environnement** uniquement (exclusion des autres codes sur lesquels les IE sont compétents)
- Missions :
  - > Diriger des **enquêtes à dimension multi-départementales, nationale ou internationale**, y compris dans le cadre de commissions rogatoires
  - > Diriger des enquêtes nécessitant la mise en œuvre de **prérogatives d'OPJ** (coercition, géolocalisation, interceptions téléphoniques) ou des enquêtes longues et complexes
  - > Agir en co-saisine avec l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et la santé publique (OCLAESP) ou le service d'enquêtes judiciaires financières des Douanes (SEJF)

# Bilan police 2022 en CVL

- 2 OP régionales « continuité écologique » et « chasse au vol »
- 2 OP nationales « sécheresse » et « sécurité à la chasse »

## Bilan « police administrative et judiciaire »

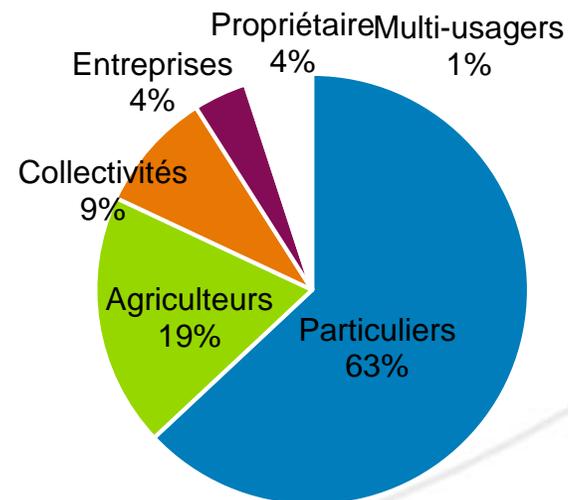
Des contrôles plus nombreux en 2022 notamment du fait d'une sécheresse importante (+ 500 par rapport à 2021)

Domaine	2020	2021	2022	% en 2022
Police de la chasse	940	810	872	36,6 %
Gestion quantitative de la ressource	206	37	535	22,5 %
Police de la pêche	327	283	373	15,7 %
Qualité de l'eau	154	168	137	5,8 %
Protection des habitats et patrimoine naturel	247	200	131	5,5 %
Espèces protégées	98	123	118	5,0 %
Préservation des milieux aquatiques	212	93	91	3,8 %
Hors domaine	13	84	72	3,0 %
Police sanitaire	-	6	51	2,1 %
Sécurité publique et prévention des risques d'inondation	16	3	1	0,0 %
<b>Total général</b>	<b>2213</b>	<b>1807</b>	<b>2381</b>	

# Bilan police 2022 en CVL

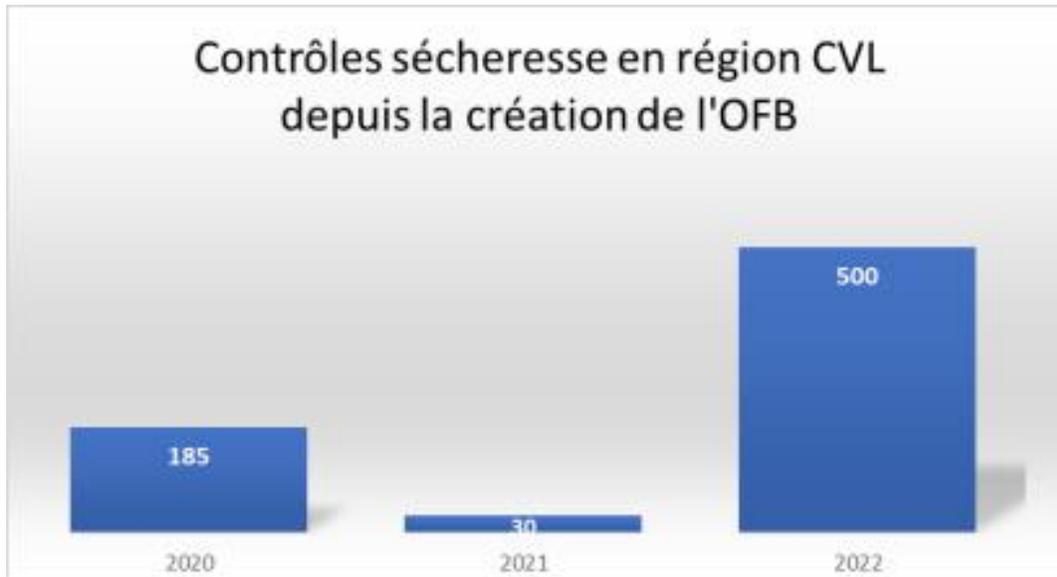
Procédures (PA / PJ)	2021	2022
Enquêtes judiciaires	312	280
Timbres amende	374	396
Rapport en manquement administratif (RMA)	29	37
Total général	715	713

## Type d'usagers contrôlés

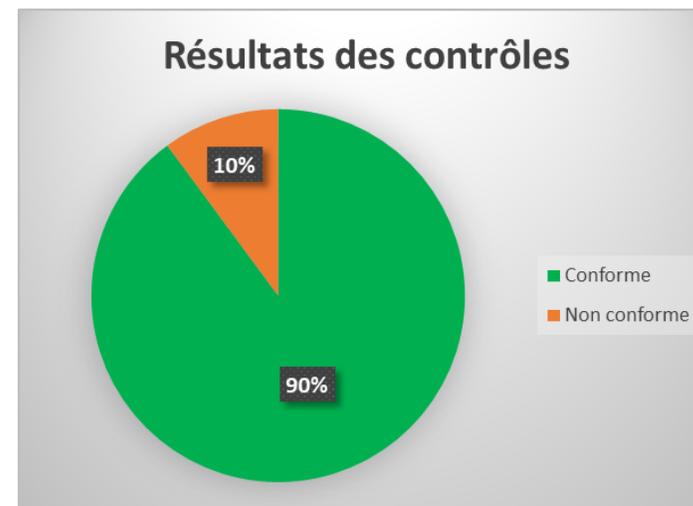
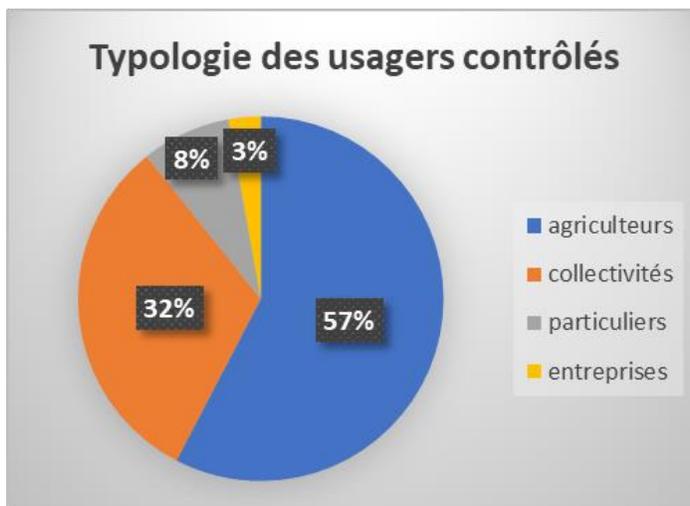


# **Focus sur quelques opérations menées en 2022 sur le ressort de la CA d'Orléans**

# 2022 : une situation de crise sécheresse exceptionnelle ayant mobilisé les équipes



- De très nombreuses restrictions (dès mai) et contrôles en découlant
- Opération nationale OFB dernière semaine de juillet avec actions de sensibilisation et communication



# 2022 : une situation de crise sécheresse exceptionnelle ayant mobilisé les équipes



# Enquête judiciaire ouverte contre un élevage d'oiseaux dans le 45



2 jours de perquisition OFB/GN

Irrégularités sur le marquage de certains oiseaux ainsi que sur les autorisations de détention => des oiseaux ont été saisis



Investigations se poursuivent en 2023 sous l'autorité du PRE de Tours qui s'est saisi de l'enquête

# Enquête judiciaire relative à la chasse commerciale dans le 37

Enquête judiciaire ouverte à la demande du Parquet de Tours dans le cadre du CODAF

Infractions concernant la chasse chez un particulier récidiviste, organisant des chasses commerciales

Perquisition réalisée par l'OFB avec la GN et la BCR des impôts

Découverte de 300 000 € non déclarés, produit de sa chasse commerciale et de plusieurs trafics, dont 265 000 euros ont pu être saisis



# Opération de protection des nids de busards en site Natura 2000 « ZPS Petite Beauce » dans le 41



- Convention LPO, OFB, Chambre d'Agriculture
- Financement DREAL

Des populations de busard cendré et busard Saint Martin en hausse



**Merci de votre  
attention**



TABLE RONDE n°2

JUSTICE PÉNALE  
ENVIRONNEMENTALE

65 minutes

**CONSEIL DE  
JURIDICTION**

MODÉRATRICE

Madame Stéphanie CLEMENT-BORNET ,  
substitut du procureur de la République de Tours

**Office français de la biodiversité (OFB)**

M. Jean-Noël RIEFFEL – Directeur régional Centre-Val de Loire

**Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP)**

Général Sylvain NOYAU – Chef de l'OCLAESP

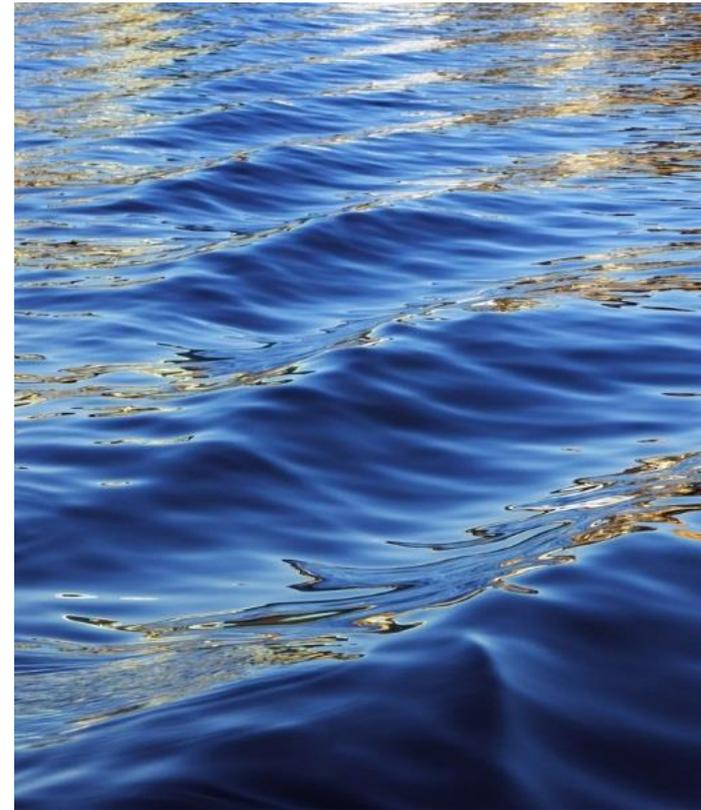
**Tribunal judiciaire de Montargis**

Mme Anne SAUVESTRE – Substitut du procureur de la République



# Justice pénale environnementale : Le ministère public

Anne SAUVESTRE – Substitut du procureur  
Tribunal judiciaire de Montargis



# Justice pénale environnementale : le rôle du ministère public

- Article 31 du Code de procédure pénale :

« Le ministère public exerce l'action publique et requiert l'application de la loi, dans le respect du principe d'impartialité auquel il est tenu. »

- Loi du 24 décembre 2020 : Création dans chaque Cour d'appel d'un **Pôle régional spécialisé en matières d'atteintes à l'environnement (« PRE »)**

Pour la Cour d'appel d'Orléans : Tours

- Au sein de chaque juridiction : un **magistrat du parquet référent environnement**

# L'importance de la coopération des différents acteurs de la justice pénale environnementale

- **COLDEN : Comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale**

*Mise en place dans les trois départements du ressort de la Cour d'appel d'Orléans*

- Regroupe l'ensemble des services de l'Etat dotés de compétences en matière de police judiciaire de l'environnement, de l'urbanisme et de la protection animale sous la direction des Parquets.
- Objectif : Mise en œuvre de la politique pénale environnementale et suivi des enquêtes judiciaires
- Enjeux :
  - Détection des dossiers d'ampleur
  - Communication, collaboration et coordination interservices

# Réponse pénale adaptée à partir des outils à la disposition du ministère public

- **Alternatives aux poursuites**

- Transaction pénale - Article L173-12 du Code de l'environnement
- Composition pénale - Article 41-2 du Code de procédure pénale
  - stage citoyenneté environnement

- **Recours à des peines adaptées à titre principal ou complémentaire**

*(stage citoyenneté environnement, retrait de permis de chasse, interdiction d'exercer une profession...)*

- Procédure simplifiée : Ordonnance pénale - Article 495 du Code de procédure pénale
- Procédure de comparution sur reconnaissance préalable de la culpabilité - Article 495-7 et s. du Code de procédure pénale
- Convocation devant le tribunal correctionnel

# Le stage de citoyenneté environnement

- Mise en place à partir de l'automne 2023 d'un stage de citoyenneté environnement en partenariat avec l'OFB Centre-Val de Loire, le Centre de formation de l'OFB situé à Dry, les service départementaux, France Nature environnement Centre-Val de Loire et des associations fédérées
- Premier format de stage « régionalisé » au niveau d'une Cour d'appel
- Pour qui ? Primo-délinquant, majeur, reconnaissant sa culpabilité
- Quel contenu ?
  - **Une partie théorique** : présentation du cadre pénal général, les peines et poursuites judiciaires encourues, apport théorique sur la police de l'environnement
  - **Une parte pratique** : découverte de sites à enjeux de biodiversité, participation manuelle utile pour l'environnement selon la saison : action de ramassage de déchets, éco-chantier de remise en état d'un site naturel, plantation de haies, entretien ou de réfections d'espaces préservés

# Les outils spécifiques à la disposition du ministère public

- **La convention judiciaire d'intérêt public en matière environnementale (CJIP ou CJIPE)**

- Issue de la loi du 24 décembre 2020
- Prévues à l'article 41-1-3 du code de procédure pénale pour les délits prévus par le code de l'environnement et infractions connexes

Permet d'imposer à la personne morale une ou plusieurs obligations :

- verser une **amende** d'intérêt public au Trésor public **proportionnée aux avantages tirés des manquements constatés**, pouvant aller jusqu'à 30 % du chiffre d'affaires annuel
- la **réparation du préjudice écologique**.
- mettre en œuvre un **programme de mise en conformité** d'une durée maximale de trois ans

# Les outils spécifiques à la disposition du ministère public

- **Le référé pénal environnemental**

- Prévu à l'article L216-13 et L415-4 du Code de l'environnement

*Le procureur demande au juge des libertés et de la détention (ou au juge d'instruction dans le cadre d'une information judiciaire), d'ordonner pour une durée maximale d'un an aux personnes physiques ou morales concernées toute mesure utile, y compris la suspension ou l'interdiction des opérations menées en infraction à la loi pénale*

- **Mettre un terme à une pollution ou en limiter les effets dans un but de préservation de l'environnement et de sécurité sanitaire**

- Cass. Crim. 28 janvier 2020, n°19-80.091 : pas d'exigence légale de caractériser une faute de nature à engager la responsabilité pénale de la personne concernée



TABLE RONDE n°2

JUSTICE PÉNALE  
ENVIRONNEMENTALE

65 minutes

**CONSEIL DE  
JURIDICTION**

MODÉRATRICE

Madame Stéphanie CLEMENT-BORNET ,  
substitut du procureur de la République de Tours

**Office français de la biodiversité (OFB)**

M. Jean-Noël RIEFFEL – Directeur régional Centre-Val de Loire

**Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP)**

Général Sylvain NOYAU – Chef de l'OCLAESP

**Tribunal judiciaire de Montargis**

Mme Anne SAUVESTRE – Substitut du procureur de la République

TABLE RONDE N° 3

JUSTICE CIVILE  
ENVIRONNEMENTALE

70 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

MODÉRATRICE

Madame Fanny CHENOT, conseillère à la cour  
d'appel d'Orléans

## Barreau d'Orléans

Me Aurélie WEINKOPF – Avocate spécialisée en droit public,  
membre du Conseil de l'Ordre

## France Nature Environnement (FNE)

M. Jérôme GRAEFE – Juriste  
Mme Carole DEVEAU – Bénévole en Centre-Val-de-Loire

## Tribunal judiciaire de Tours

Mme Valérie ROUSSEAU – Magistrate  
1<sup>ère</sup> vice-présidente au tribunal judiciaire

# L'avocat en droit de l'environnement



Règlement Intérieur National de la profession d'avocat - RIN

Article 6 - Le champ d'activité professionnelle de l'avocat

6.1 mission générale, alinéa 1 :

*« Partenaire de justice et acteur essentiel de la pratique universelle du droit, l'avocat a vocation à intervenir dans tous les domaines de la vie civile, économique et sociale. Il est le défenseur des droits et des libertés des personnes physiques et morales qu'il assiste ou représente en justice, et à l'égard de toute administration ou personne chargée d'une délégation de service public comme à l'occasion de la réunion d'une assemblée délibérative ou d'un organe collégial ».*



*Le coût de la protection  
du milieu naturel est beaucoup  
plus faible que le coût de sa  
reconstitution. La défense de la  
nature est rentable pour les nations.*

*Philippe St Marc*

- I. L'avocat en droit de l'environnement, un avocat spécialisé



31 mai 2023

## Le tribunal suspend l'arrêté de la préfète de l'Oise autorisant la vénerie sous terre des blaireaux pendant quatre mois, hors période générale de chasse.



Saisie par une association de protection et défense des espèces animales, la juge des référés suspend l'exécution de l'arrêté du 19 mai 2022 par lequel la préfète de l'Oise a autorisé le déterrage des blaireaux pendant une période complémentaire de chasse du 15 mai au 14 septembre 2023.



La juge des référés suspend l'exécution de l'arrêté du 19 mai 2022 par lequel la préfète de l'Oise a autorisé le déterrage des blaireaux pendant une période complémentaire de chasse du 15 mai au 14 septembre 2023.

[» Décision du 22 mai 2023 < ET » Lire le communiqué <](#)



Conseil d'État, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> chambres réunies, 28 juin 2021, n°443849, 434365 et 425519



# L'AFFAIRE DU SIÈCLE

II. L'avocat en droit de l'environnement,  
un avocat polyvalent



## Citation du jour

*La première règle de  
l'écologie, c'est que les  
éléments sont tous liés les  
uns aux autres.*

*- Barry Commoner*



Principe 4 de la Déclaration de Rio : « *pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément* » (Sommet Planète terre, Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, Brésil, 3-14 juin 1992)



Merci

TABLE RONDE N° 3

JUSTICE CIVILE  
ENVIRONNEMENTALE

70 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

MODÉRATRICE

Madame Fanny CHENOT, conseillère à la cour  
d'appel d'Orléans

## Barreau d'Orléans

Me Aurélie WEINKOPF – Avocate spécialisée en droit public,  
membre du Conseil de l'Ordre

## France Nature Environnement (FNE)

M. Jérôme GRAEFE – Juriste  
Mme Carole DEVEAU – Bénévole en Centre-Val-de-Loire

## Tribunal judiciaire de Tours

Mme Valérie ROUSSEAU – Magistrate,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente au tribunal judiciaire



## Table ronde n°3

-

## La justice civile environnementale

-

## France Nature Environnement

Jérôme Graefe

Juriste France Nature Environnement

[juridique@fne.asso.fr](mailto:juridique@fne.asso.fr)



# Qu'est-ce que France Nature Environnement ?

Une association nationale **reconnue d'utilité publique**

Une fédération de **47 associations**

Des centaines de milliers de **citoyens**, militantes et militants, bénévoles ou salariés.



## Associations nationales membres



## Associations nationales correspondantes



## Ce que nous défendons.

Stopper la destruction des écosystèmes

Protéger l'humain et participer à la vie démocratique

Changer de modèle de développement



## Nos leviers d'actions

Fédérer

Informier / sensibiliser

Convaincre / défendre

# Une histoire ancienne de justice et d'environnement

D'une idée : **utiliser le droit en justice pour protéger l'environnement...**



## 6. RÉSEAUX ET MISSIONS TRANSVERSAUX

### A. RESEAU JURIDIQUE

Pilote : Raymond LEOST

Date de création du Réseau : 1995

#### 1. Rappel succinct des objectifs du Réseau

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'Homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

**Charte**  
de l'environnement

...en passant par la **construction**,  
**l'amélioration** du droit de  
l'environnement.



COLLOQUE  
**50 ANS**  
DE CONTENTIEUX  
DE L'ENVIRONNEMENT  
L'apport du mouvement associatif

3 décembre 2018

Faculté de Droit et des Sciences Economiques  
Amphi Sirey, site Turgot - Limoges

inscription obligatoire : [www.unilim.fr/omij/](http://www.unilim.fr/omij/)



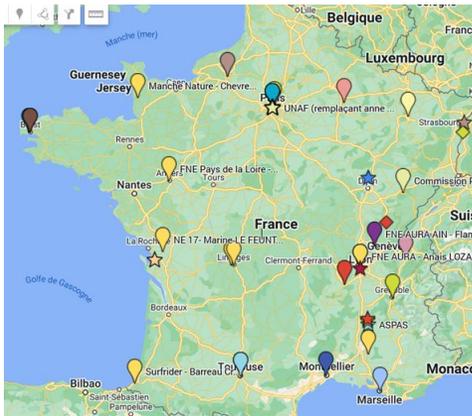
... 50 ans de **contentieux** pour  
faire **respecter, appliquer, bouger**  
le droit de l'environnement

Le réseau juridique de FNE :  
**une histoire ancienne** de  
juristes, de justice et  
d'environnement.



# Le réseau juridique de FNE

Une **communauté de juristes** engagés pour la protection de l'environnement  
**partout sur le territoire**



Un **réseau de compétences de 80 juristes** (avocats, juristes associatifs, universitaires...) répartis sur l'ensemble du territoire



Un **maillage territorial de 33 juristes salariés d'associations** dans le mouvement FNE



Au niveau national  
**2 juristes environnement salarié**

# Le droit au service de la protection de l'environnement à tous les niveaux.

## Des activités non contentieuses

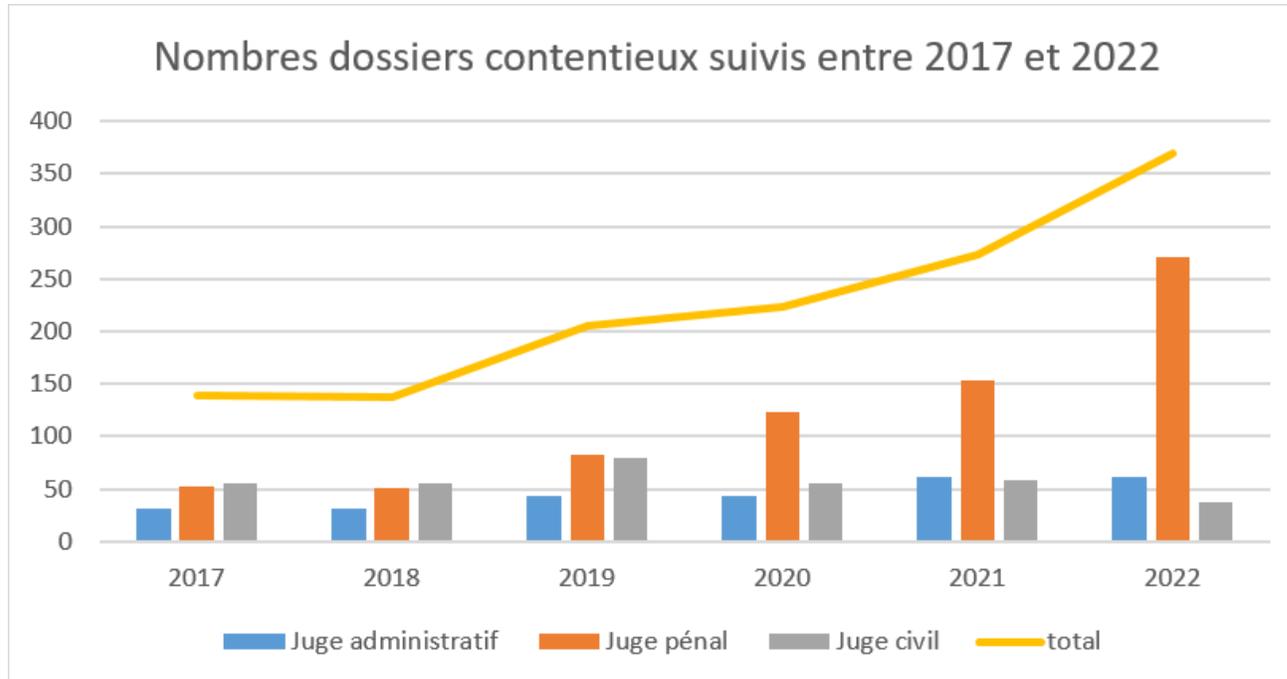
## Des activités contentieuses, le Droit comme arme :

- **à toutes les échelles** : ordre judiciaire, administratif, niveau local, national, constitutionnel, européen, international.
- **Tous types d'acteurs** : privé (du particulier à la multinationale) publics (des préfets aux ministres)

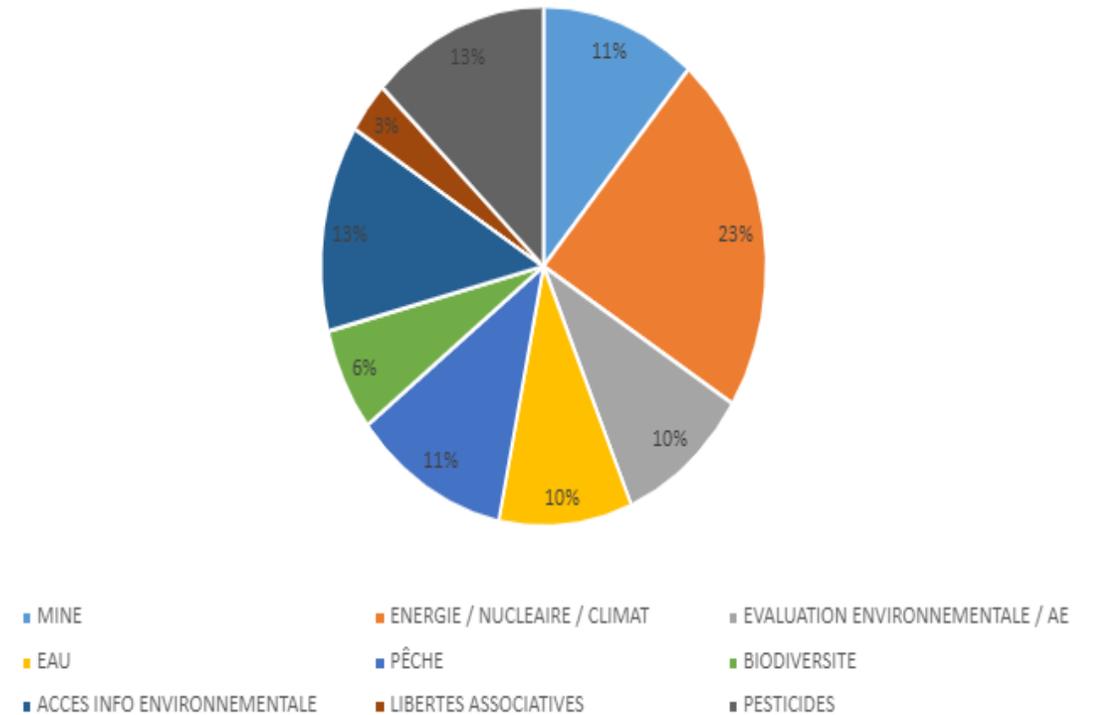
**Objectifs : Améliorer, appliquer, sanctionner**



# La variété des contentieux menés par FNE



Thématiques contentieux administratifs lancés & suivis 2022 ARJG



Taux de réussite global 2022 : 67%

Taux de réussite pénal

2022 : 84%

Taux de réussite administratif

2022 : 40%

Taux de réussite civil

2022 : 90 %

# Des exemples d'actions en justice de FNE en matière de pesticides

Faire appliquer et sanctionner



Constitution de partie civile

Faire appliquer et améliorer



Recours pour excès de pouvoir

Améliorer et défendre



Question prioritaire de constitutionnalité

TABLE RONDE N° 3

JUSTICE CIVILE  
ENVIRONNEMENTALE

70 minutes

# CONSEIL DE JURIDICTION

MODÉRATRICE

Madame Fanny CHENOT, conseillère à la cour  
d'appel d'Orléans

## Barreau d'Orléans

Me Aurélie WEINKOPF – Avocate spécialisée en droit public,  
membre du Conseil de l'Ordre

## France Nature Environnement (FNE)

M. Jérôme GRAEFE – Juriste  
Mme Carole DEVEAU – Bénévole en Centre-Val-de-Loire

## Tribunal judiciaire de Tours

Mme Valérie ROUSSEAU – Magistrate,  
1<sup>ère</sup> vice-présidente au tribunal judiciaire





MERCI  
AUX  
INTERVENANTS



CONSEIL DE  
JURIDICTION



FINANCES PUBLIQUES



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ifpeb



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

CONSEIL DE JURIDICTION 2023



@CaOrleans



Cour d'appel d'Orléans



[www.cours-appel.justice.fr/orleans](http://www.cours-appel.justice.fr/orleans)



[Scom.ca-orleans@justice.fr](mailto:Scom.ca-orleans@justice.fr)